

Département de le DORDOGNE – Arrondissement de SARLAT

**Communauté de Communes
du Terrassonnais en Périgord
Noir Thenon Hautefort**

**Pôle des Services Publics
58 Ave Jean Jaurès
24120 TERRASSON-
LAVILLEDIEU**

L'an deux mil quatorze, le 21 juillet, à vingt heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des Fêtes de Terrasson-Lavilledieu, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET.

Date de convocation : 15 juillet 2014

Nombre de Conseillers Communautaires	
En exercice	61
Présents	50
Votants :	54
Pour :	54
Contre :	0
Abstention :	0

PRÉSENTS :

Titulaires :

Claude de FLEURIEU, Gérard DEBET, Lionel ARMAGHANIAN, Gérard MERCIER, Bernadette MERLIN, Jean-Marie SALVETAT, Jean-Michel DEMONEIN, Guy COUPLET, Stéphane ROUDIER, Annie DELAGE, Gaston GRAND, Jacques MIGNOT, Jean-Marie CHANQUOI, Nadine ÉLOI, Yves MOREAU, Roland MOULINIER, Charles SOL, Serge EYMARD, Claude MALAURIE, Pierre AUGUSTE, Isabelle COMBESCOT, Laurent DELAGE, Claude SAUTIER, Alexandra DUMAS, Francis AUMETTRE, Jean-Jacques DUMONTET, Serge PÉDENON, Jean-Claude GUARISE, Bernard DURAND, Michel LAPOUGE, Jean-Michel LAGORCE, Régine ANGLARD, Bernard BEAUDRY, Jean BOUSQUET, Coralie DAUBISSE, Florence DEBAT-BOUYSSOU, Isabelle DUPUY, Frédéric GAUTHIER, Jean-Pierre JACQUINET, Roger LAROUQUIE, Claudine LIARSOU, Sabine MALARD, Francis VALADE, Jean-Luc BLANCHARD, Dominique BOUSQUET, Nicole RAVIDAT, Dominique DURAND, Laurent PELLERIN.

Suppléants :

Michel JOFFRE représente Patricia FLAGEAT, Patrick DELAUGEAS représente Camille GÉRAUD.

EXCUSÉS

Titulaires : Didier CLERJOUX, Dominique DURUY, Bertrand CAGNIART donne pouvoir à M. EYMARD, Jean-Michel LAGORSE, Catherine LUSTRISSY donne pouvoir à Roland MOULINIER, Daniel BOUTOT, Olivier ROUZIER, Michel MEYNARD, Laurent MONTEIL, Pierre DELMON donne pouvoir à Roger LAROUQUIE, Arlette VERDIER donne pouvoir à Jean BOUSQUET.

SECRÉTAIRE : M. Jacques MIGNOT

OBJET : Attribution d'un fonds de concours à la commune de Hautefort pour l'implantation de conteneurs semi-enterrés

Vu la délibération de la Communauté de Communes du Pays de Hautefort du 11 juin 2013 acceptant l'attribution de fonds de concours aux communes du territoire installant des conteneurs semi-enterrés fournis par le SMCTOM de Thiviers à hauteur de 750€maximum pour l'installation de 2-3 conteneurs et de 1 000€pour 4 conteneurs.

Vu les dispositions de l'article L5214-16-V du Code Général des Collectivités Territoriales qui stipule que le fonds de concours doit donner lieu à délibérations concordantes du conseil communautaire et des conseils municipaux concernés.

Vu la délibération du Conseil Municipal de Hautefort du 3 avril 2014 sollicitant un fonds de concours de 2 250€ pour l'installation de 3 sites de conteneurs.

Monsieur le Président propose à l'assemblée de signer une convention d'attribution d'un fonds de concours à la commune de Hautefort.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'attribuer un fonds de concours à la commune de Hautefort à hauteur de 2 250€ pour l'installation de conteneurs semi-enterrés
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer la convention d'attribution de ce fonds de concours et toutes pièces se rapportant à cette affaire

<p>Certifié exécutoire le :</p> <p>Reçu en Sous-Préfecture le :</p> <p>Publié ou Notifié le :</p>
--

Fait et délibéré au siège les jours,
mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, fait à
TERRASSON-LAVILLEDIEU
le 24 juillet 2014.

Le Président,

Dominique BOUSQUET.